

PRIX LITTERAIRE SPBI JEANNEAU 2019

Règlement

Article 1 :

Le Comité d'Établissement Jeanneau organise un concours de lecture intitulé « Prix Littéraire Jeanneau » en parallèle au prix littéraire CEZAM. Ce concours est ouvert à tous les salariés Jeanneau (CDI et CDD).

Article 2 :

Chaque participant s'inscrira gratuitement lors des permanences du C.E. au prix littéraire de son choix :

- 1 sélection de 10 romans

et / ou

- 1 sélection de 9 BD

Article 3 :

Le lecteur devra lire au minimum 3 œuvres de la sélection de son choix et établir un classement de ses 3 « coups de cœur » par ordre de préférence.

Article 4 :

Ce concours se déroulera du 01/12/2018 au 14/06/2019.

Les classements devront parvenir au C.E. au plus tard le 14/06/2019.

Article 5 :

Le participant devra remplir un coupon (un par salarié) pour le classement de son choix, « Prix roman » et / ou « Prix BD » et le remettre au C.E. avant la date limite.

Article 6 :

Le lecteur se rapprochant le plus du classement national du prix CEZAM inter-CE sera le ou la gagnante de notre concours « Prix littéraire Jeanneau ».

En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué.

Article 7 :

Des lots récompenseront tous les participants (un seul lot par participant) et les 3 meilleurs classements de chaque sélection se verront attribuer :

ROMANS

- 1^{er} prix : un week-end Palmier Océan pour la saison 2020

- 2^{ème} prix : un pass Thalasso pour 2 personnes

- 3^{ème} prix : 6 places de cinéma

BD

- 1^{er} prix : un week-end Palmier Océan pour la saison 2020

- 2^{ème} prix : un pass Thalasso pour 2 personnes

- 3^{ème} prix : 6 places de cinéma

Article 8 :

Les résultats seront communiqués en octobre/novembre 2019.